

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 27 juillet 2015
En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Annie BERNIER donne procuration à Madame Zohra REKIBI
Madame Emilie FERRANT donne procuration à Madame Fabienne NADOR
Madame Sandrine FONTAINE donne procuration à Monsieur Etienne FAURE
Madame Barbara KUBICKI donne procuration à Monsieur Gérard MARTIN
Madame Séverine ZELLER donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI
Monsieur Patrick BIDOT donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
Monsieur Patrick WALTER donne procuration à Monsieur Yves LENZI

Monsieur Loris HUG est désigné secrétaire de séance

1/ Compte rendu de la séance du 06 juillet 2015

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité

ADOpte le compte rendu de la séance du 06 juillet 2015

2/ Modification du tableau des effectifs du personnel

Monsieur le Maire informe que suite au départ en retraite de Monsieur Gilles WERNER, il convient de :

- Créer un poste de gardien de police municipale à compter du 1^{er} septembre 2015
- Supprimer le poste de chef de police municipale

Madame Charline MOREL, actuellement gendarme adjoint volontaire, prendra ses fonctions le 1^{er} septembre.

Adopté à l'unanimité

3/ Questions diverses

3.1/ Médaille d'honneur – attribution de la prime

Monsieur Yves CONSONNI, agent de maîtrise a reçu le diplôme la médaille d'honneur du travail ARGENT à titre de récompense pour 20 ans de services.

Il est proposé de lui attribuer une prime d'un montant de 170 €, correspondant au barème CNAS en vigueur.

Adopté à l'unanimité

3.2/ Demande de subvention fonds parlementaires extension périscolaire/ création restauration scolaire

Lors de la séance du 7 avril 2015, les membres du conseil ont voté à l'unanimité l'extension du périscolaire avec la création d'une restauration scolaire pour un montant total de 466 232€ HT.

Monsieur le Maire propose de demander une subvention à Monsieur Frédéric BARBIER, député, dans le cadre des fonds parlementaires

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la réalisation des travaux à engager sur la base du plan de financement prévisionnel présenté,

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter l'octroi des dotations sus visées,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toute pièce requise pour la réalisation du projet,

S'ENGAGE à réaliser les travaux dans les deux ans à compter de la date de notification de décision attributive des dotations,

ACCEPTE les éventuelles opérations de contrôles relatives à ce projet.

3.3/Avis du conseil municipal sur le projet de modification des statuts du Syndicat du Gaz de la région de Montbéliard (SYGAM)

Le Comité Syndical du SYGAM du 24 juin 2015 a validé un certain nombre de modifications statutaires rendues nécessaires par les évolutions législatives récentes dans le domaine de l'énergie.

En effet, les statuts en vigueur du Syndicat du Gaz de la Région de Montbéliard découlent d'un arrêté préfectoral du 28 novembre 2008, suite à une délibération du Comité Syndical en date du 26 février 2008. Ces statuts n'avaient pas fait l'objet de modification depuis lors alors que le contexte de la distribution publique de gaz et plus largement du secteur de l'énergie a largement évolué. En particulier, les autorités organisatrices pour la distribution publique de gaz ont été amenées à se restructurer et à monter en compétence dans l'optique d'une meilleure rationalisation des activités liées à l'énergie et des actions susceptibles d'être réalisées en partenariat avec leurs adhérents.

Aussi, à l'aune de ces réflexions et au regard de l'évolution du cadre juridique, le Comité Syndical du SYGAM a décidé d'actualiser ses statuts et de les mettre en cohérence avec les nouvelles marges de manœuvre qui s'ouvrent à lui. Les modifications proposées visent notamment à :

- Clarifier et simplifier l'objet du Syndicat (modification de l'article 2 des statuts) ;
- Préciser les compétences exercées par le Syndicat (article 3 des statuts) ;
- Mettre en cohérence avec les articles 2 et 3 des statuts et éviter, ainsi, les redondances ;

- Préciser les attributions exercées par le SYGAM au titre de sa compétence obligatoire, à savoir l'exercice de la qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz, au regard des dispositions des articles L.2224-31 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;
- Clarifier et compléter les attributions du SYGAM en termes de réalisations de prestations de services relatives à sa compétence « gaz » ;
- Intégrer expressément la possibilité pour le SYGAM de constituer et coordonner un groupement de commandes pour l'achat de gaz, notamment en matière d'achat d'énergie et de commandes publiques se rattachant à l'objet du Syndicat ;
- Etendre expressément le champ d'intervention du SYGAM en matière de Gestion rationnelle de l'énergie et développement durable, d'Etudes, d'Utilisation de l'information pour la mise en place de systèmes d'informations géographiques (S.I.G), Coopération décentralisée ;
- Préciser expressément les interventions du Syndicat en termes de prestations de service.

Conformément à l'article L.5721-2-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces modifications statutaires doivent faire l'objet d'une délibération de chaque collectivité.

Il est demandé au Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, de se prononcer sur le projet de modifications statutaires du SYGAM énoncées ci avant.

Informations diverses

-Madame Zohra REKIBI informe que la commune a apporté une tonnelle aux maisons Ages et Vies, une seconde sera offerte en 2016.

-Madame Renée BARTHES remercie Monsieur le Maire et les services techniques pour l'installation d'un banc au square. Monsieur le Maire ajoute qu'un autre banc sera installé vers la place « pistolet » au quartier des Dornords.

-Monsieur Guy BIGANZOLI félicite le club des Vieux Carbus Mandubiens pour le rallye « Charleston » qui s'est arrêté dans la commune le 26 juillet (résultat en septembre du concours de dessins réalisés par les enfants des écoles).

-Monsieur Guy FRANÇAIS : les incivilités sont un peu plus nombreuses pendant cette période estivale. Les feux tricolores sont à nouveau opérationnels au carrefour du temple.

Monsieur le Maire tient à préciser que l'article paru dans un journal local contenait certaines erreurs qu'il a tenu à rectifier : une première réparation a été effectuée, mais suite à un nouveau dysfonctionnement, une nouvelle carte mère a été immédiatement commandée par l'entreprise en charge de ces travaux. Dans l'attente de cette pièce, une signalétique importante a été mise en place. Le non-respect du code de la route (et parfois la vitesse excessive) ont donc été la cause des accidents.

Monsieur le Maire informe également que des travaux de réfection de voirie au niveau de la déchetterie, débuteront en septembre, le point R sera à nouveau à l'intérieur de l'enceinte de la déchetterie.

-Madame Fabienne NADOR indique qu'elle a reçu un prestataire pour les repas au périscolaire. Un devis sera envoyé seconde quinzaine d'août.

-Monsieur Etienne FAURE fait part des remarques et doléances qu'il a reçues lors de la distribution du Vieux-Charmont Infos (dysfonctionnement d'ampoules sur candélabres, réglementation relative au poulailler...)

L'état de la pompe de relevage, Chemin des Prés, est un vrai problème ; cet édifice se détériore progressivement notamment en raison d'incivilités et devient un réel danger. Une réflexion sur le maintien de cet ouvrage doit être rapidement menée.

Séance levée à 20h15

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy, 1^{er} Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2^{ème} Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3^{ème} Adjoint		X	Donne procuration à Monsieur Yves LENZI
NADOR Fabienne, 4^{ème} Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5^{ème} Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6^{ème} Adjointe		X	Donne procuration à Madame Fabienne NADOR
BIDOT Patrick, 1^{er} Conseiller Municipal Délégué		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
BIGANZOLI Guy, 2^{ème} Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie		X	Donne procuration à Madame Zohra REKIBI
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine		X	Donne procuration à Monsieur Etienne FAURE
HUG Loris	X		
KUBICKI Barbara		X	Donne procuration à Monsieur Gérard MARTIN
LENZI Yves	X		
NIMETZ Danielle	X		
ROSSETTO Pierre	x		
SONNET Isabelle	X		
WIGNO Rémy	X		
ZELLER Séverine		X	Donne procuration à Monsieur Guy BIGANZOLI

